

Se former avec SIMPLES

Notions de biochimie pour la fabrication d'huiles essentielles et d'hydrolats

Lundi 21 octobre 2019 à Matour (71)

CETTE FORMATION EST LIÉE AUX FORMATIONS D'OCTOBRE 2019 ET FEVRIER 2020 SUR LES EXTRACTIONS VÉGÉTALES HE ET HYDROLATS. INSCRIPTION AUX 2 NIVEAUX OBLIGATOIRE SI VOUS SUIVEZ CETTE FORMATION.

Objectifs :

- Cette journée s'adresse aux personnes qui ont besoin d'une journée d'introduction ou de rappel sur la biochimie. Elle permet d'aborder les 4 journées consacrées aux huiles essentielles et hydrolats avec les notions fondamentales de biochimie liées à l'extraction des principes actifs.

Intervenant : François Malcoste, Enseignant en sciences et formateur en phytochimie et aromathérapie

Horaires : 9h30-17h30

Thèmes abordés :

- rappels généraux sur la biochimie et son usage
- étude et rappel des principales familles de molécules
- Intégrer les méthodes de la biochimie et savoir lire une analyse biochimique.
- Savoir rechercher et traiter la documentation
- Analyser des résultats expérimentaux

Cette formation est ouverte à toutes et tous - 12 places :

- Adhésion « formations » demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (15 €)
- 12 places disponibles pour les personnes éligibles VIVEA (participation prise en charge par le fond de formation)
- 3 places maximum pour les personnes non éligibles VIVEA.
- Participation : Producteurs SIMPLES, 70 € pour les 2 jours
Sympathisants SIMPLES et adhérent.e.s « formations », 150 € les 2 jours

Lieu de formation, hébergement et repas

Gîte Saint Cyr à Matour (71) – <https://www.matour.fr/fr/gites-de-groupe/>

le bourg 71520 Matour

Contact en cas de question sur l'hébergement : lepaluet@matour.fr - 03 85 59 70 92

Paiement directement à SIMPLES, à envoyer lors de votre inscription

Tarif : 15 €/nuit

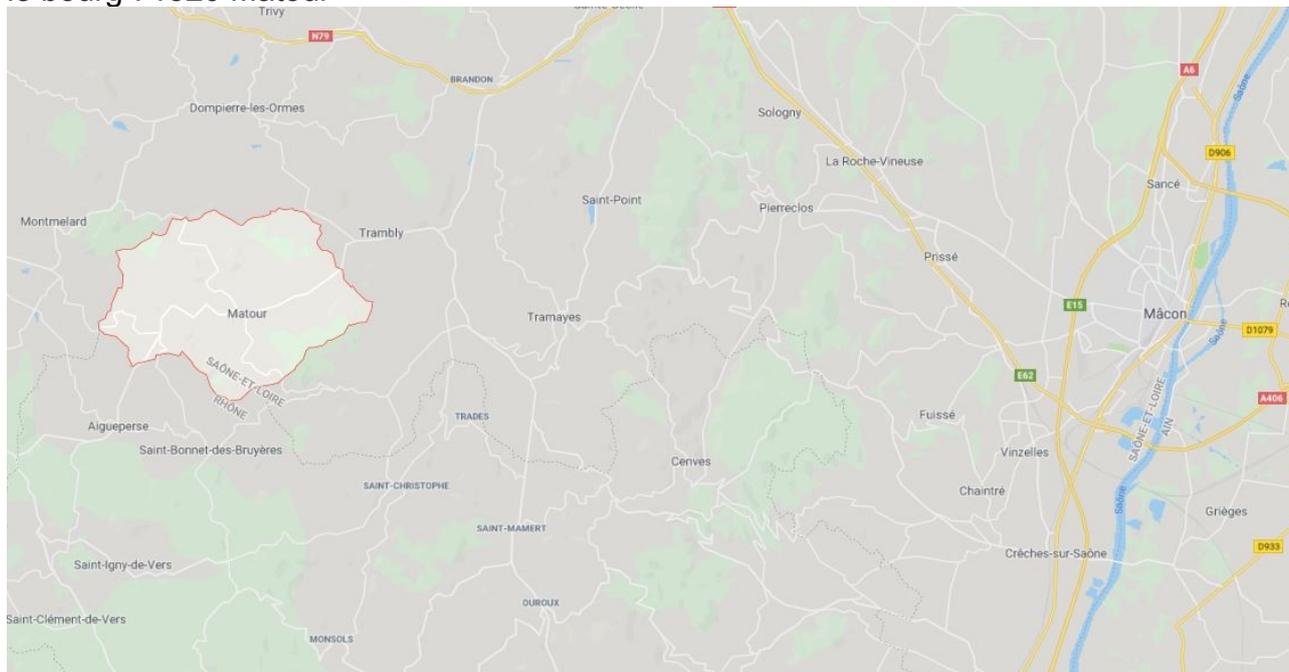
Ramener draps et serviettes

Si besoin d'un hébergement la nuit du dimanche, voir avec Jacques Volatier

Repas en auberge espagnole sur place.

Plan d'accès

le bourg 71520 Matour



Contact pour inscriptions

Jacques Volatier - Ferme des Levées, 21360 LUSIGNY SUR OUCHE

03 80 20 28 89 - lesplantesdeslevees@gmail.com

Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets par voie postale :

- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 70 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de l'hébergement
- le paiement éventuel d'une adhésion « formations » (15 €)

Éligibles VIVEA – Montant prélevé sur votre crédit formation : 140 € pour la journée
Merci de bien vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge.
Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation **spécifique « fonds de formation VIVEA »** qui contient une clé de sécurité. A éditer via votre espace MSA en ligne ou bien à demander à votre antenne MSA. Merci !



Bulletin d'inscription

Formation : Notions de biochimie pour extractions HE et hydrolats – 21 octobre 2019 – Matour (71)

A retourner par courrier postal avant le 8 octobre 2019 à :

Jacques Volatier - Ferme des Levées, 21360 LUSIGNY SUR OUCHE
03 80 20 28 89 - lesplantesdeslevees@gmail.com

Seules les demandes COMPLETES reçues par voie postale avec paiements et attestations conformes seront gérées

Adhésion « formations » – Je ne suis pas adhérent SIMPLES, je paie une cotisation « formations », et j'accompagne mon bulletin d'inscription d'un **chèque de 15 €**

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Coût de la formation (chèque à adresser à l'inscription à l'ordre de SIMPLES) :

Je suis éligible VIVEA : prise en charge complète par le fond de formation - Je joins un chèque de caution de 70 € (non encaissé)

Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : 70 €

Je suis sympathisant SIMPLES et non éligible VIVEA : 150 €

Hébergement (chèque à envoyer avec votre inscription à l'ordre de SIMPLES) :

Je dormirai sur place la nuit du 21 octobre 15 €

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/> Eligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
<input type="checkbox"/> Installé(e) depuis moins de 2 ans		Attestation ORIGINALE d'affiliation MSA avec la date d'installation
<input type="checkbox"/> En démarche d'installation		Attestation ORIGINALE délivrée par l'organisme accompagnateur

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :